



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-75163>

Département(s) de publication : 22

Annonce n° 24-75163

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-41038

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/06/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CA LAMBALLE TERRE ET MER

Type de Numéro national d'indentification : SIREN

N° National d'identification : 200069391

Ville : Lamballe-armor

Code postal : 22400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 22

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE COMPOSTEURS - lots n°1 et 2

Code CPV principal - Descripteur principal : 39234000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la fourniture de composteurs individuels de jardin en plastique et de bio-seaux, de composteurs de plus grand volume en bois pour les établissements, ainsi que de pièces détachées pour la maintenance. Les prestations sont réparties en 2 lots : Lot n°1- Composteurs en plastique ; Lot n°2 - Composteurs en bois. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 2 ans à compter de la date de notification. L'accord-cadre peut être reconduit tacitement 2 fois 1 an. La durée d'exécution maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix (BPU). *Lot n°1 : Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est de 105 000,00 euro(s) H.T. maximum, et le montant des prestations pour chaque période de reconduction éventuelle est de 51 000,00 euro(s) H.

T. maximum. *Lot n°2 : Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est de 6 000,00 euro(s) H.T. maximum, et le montant des prestations pour chaque période de reconduction éventuelle est de 3 000,00 euro(s) H.T. maximum.

Critères d'attribution : - Prix des prestations : 60% - Valeur technique : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Suite à une erreur matérielle, cet avis rectificatif a pour objet de modifier la date limite de réception des offres figurant dans l'avis initial. La date à prendre en considération est le 06/05/2024 à 15 heures et non pas le 06/05/2025 à 15 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/06/2024